

A propos, M. L***, vous qui êtes bien connu et qui avez un grand nombre d'amis, vous pourriez peut-être me faire avoir une place en vous adressant à eux. Oh oui, dit M. L***, je ferai bien tout mon possible. Tenez mon cher M. L*** dit Eugène, si vous me rendez ce service, si vous me faites avoir une place dans un bureau, je vous en serai reconnaissant toute ma vie.

Quelques jours après, M. L*** faisait dire à son propriétaire d'aller voir un tel ministre, qu'il aurait une place comme écrivain dans un bureau du gouvernement. Eugène s'arrange les cheveux, prend sa canne et court immédiatement chez ce ministre, puis il revient au milieu de sa famille, avec son *appointement dans sa poche*. Plus tard, dans le cours du mois de janvier dernier, il était question des loyers, et Eugène comme propriétaire dit à sa femme d'aller chez son locataire lui dire que le prix du loyer serait le même pour l'année qui allait commencer au premier de mai prochain; mais qu'il voulait être payé en papier monnaie, non en argent ce qui équivalait à une augmentation par le discompte. La Fontaine a dit :

S'il nous fallait condamner
Tous les ingrats qui sont au monde,
A qui pourrait-on pardonner?

R. E. G. M.

Nous avons le plaisir d'annoncer au public que l'Hon. M. Gingras se propose de faire un discours sur la confédération des provinces aussitôt que le vote aura été donné sur cette importante question.

Il se propose, nous dit-on, de faire imprimer son discours à l'atelier typographique de la *Scie Illustrée*.

Ça promet.

CORRESPONDANCE.

Monsieur le Rédacteur,

Comme j'ai été plusieurs fois l'objet de fortes remarques sur les journaux de Québec, j'espère que vous accorderiez un tout petit espace dans les colonnes de votre journal aux remarques qui suivent :

D'abord, on a dit que j'étais un ennemi acharné des canadiens-français, c'est vrai; que j'adorais les Irlandais, c'est vrai; que je n'avais point de jugement et que mes manières étaient vils, rufes, c'est encore vrai; que mon député Harbeson âgé de 70 ans avait assailli et insulté un canadien-français dans mon bureau, sans

provocation, et sous mes yeux, et que je n'en avais rien fait parceque Harbeson avait tort et qu'il m'eût fallu le faire punir, rien de plus vrai; que plus tard deux canadiens-français avaient eu un petit démêlé, et que sans juger l'affaire et profitant de l'absence de l'hon. Commissaire des Teares qui seul aurait pu me blâmer, je les avais, toujours par habitude pour ceux de leur race que je maudis et maudirai jusqu'à l'heure de ma mort, je les avais, dis-je, congédiés sans égards, et sans faire droit à la juste demande de l'un d'eux, c'est juste; que j'avais toujours deux énormes chiques de tabac gonflant mes deux grosses joues, correcte; que j'avais grande peur du commissaire des terres de la couronne, et que je faisais le chien couchant devant lui, c'est encore vrai;—que j'étais l'être le plus détestable, le plus bourru, le plus insignifiant, le plus éconnant, le plus injuste, le plus fendant, le plus vil et le plus partial de la cité de Québec, rien de plus vrai..... mais ce dont je ne suis pas convaincu, c'est que je doive avoir un successeur au printemps prochain et que l'on doive m'envoyer en exil, m'notes on mains, dès le mois de juillet prochain..... Au revoir.

Votre tout dévoué,

QUINN,

Bureau des cutlers,

Québec, mars 1865.

HOTEL-DE-VILLE.

Présents : ? ? ? ? ? ? ? ?
? ? ? ? ? ? ? ? ? ?

Lue une lettre de William Quinn, surintendant des cutlers demandant la permission de louer et même étranger, les canadiens-français, employés dans son bureau.

Renvoyé au comité des bourreaux.

Lue une lettre de Cyrille Pessier, annonçant à la corporation qu'il a reçu l'autorité compétente le pouvoir de vendre la propriété d'autrui sans le consentement de son propriétaire, et qu'il sera toujours prêt à prêter son ministère à la dite corporation dans le cas où elle voudrait prendre ce moyen pour se tirer de l'embarras financier dans lequel elle se trouve depuis longtemps, *trente sols pour la minute!!! trente sols pour la copie!!!*

Renvoyé au comité des ignorants.

Lue une lettre de Napoléon L.... professeur à l'Ecole Normale Laval, demandant la permission de ne jamais

payer ses créanciers. 2o. de publier un traité de "Tenue des Livres" copié des premiers auteurs; 3o. de lécher le surintendant de l'instruction publique dans le but de se faire nommer inspecteur d'école à la première occasion. 4o. De s'abstenir encore une fois avec le savant et digne principal de l'Ecole Normale Laval et cette fois-ci de ne point céder quand même les autorités ecclésiastiques et civiles seraient contre ses opinions.

Renvoyé au comité des chiens-couchant.



Le récit de l'accident de la rue St. Paul, représenté par la vignette ci-dessus, serait trop long à raconter. Nous espérons que le lecteur nous en fera grâce: En voici le tenement :

Un polisson aurait posé à M. Tuvot, la question suivante :

M. vos battes rapporte-t-elles. Pour une réponse notre héros lui aurait accordé un coup de pied sur la jambe et la lui aurait coupée quarrément.

Nous promettons une caricature de MM. commissaires, supposés devoir remplir la corporation actuelle de notre cité. Aussi celle des élèves de l'école militaire — et quelqu'autre — pour le prochain numéro.